

Scénario taux du 9 juillet 2026

Une publication du Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux • Douglas Porter, CFA, économiste en chef, BMO Groupe financier

Synthèse des prévisions

(moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2026	2026						2027			
	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4
Un jour Bdc ¹	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
10 ans Canada	3,42	3,55	3,55	3,55	3,55	3,50	3,50	3,50	3,50	3,45	3,50
Fonds féd. ¹	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
10 ans É.-U.	4,47	4,55	4,55	4,55	4,50	4,50	4,45	4,40	4,35	4,25	4,25
\$ CAN/\$ US	1,40	1,42	1,42	1,41	1,41	1,40	1,40	1,39	1,37	1,35	1,34
\$ US/€	1,15	1,14	1,14	1,14	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,17	1,18
\$ US/£	1,33	1,33	1,34	1,34	1,34	1,34	1,34	1,34	1,35	1,35	1,36
¥/\$ US	161	160	159	158	158	157	156	155	154	153	152

¹ fin de période

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

ÉTUDES ÉCONOMIQUES
economics.bmo.com

Michael Gregory, CFA, économiste en
chef délégué

michael.gregory@bmo.com

Jennifer Lee, économiste principale

jennifer.lee@bmo.com

Taux directeur au Canada et aux États-Unis

Michael Gregory, CFA, économiste
en chef délégué

Réserve fédérale américaine (la Fed) : Le Federal Open Market Committee (FOMC) doit se réunir les 28 et 29 juillet prochains et aucun changement à son taux directeur n'est prévu pour la cinquième conférence de suite (la fourchette cible du taux des fonds fédéraux se situant entre 3,50 % et 3,75 %). Nous croyons que cette période de maintien du statu quo pourrait durer jusqu'à l'année prochaine, l'inflation et la dynamique de croissance justifiant le maintien de la politique en vigueur.

Après cinq années consécutives de dépassement de la cible de 2 %, l'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages a progressé de 4,1 % sur 12 mois en mai, stimulé par la hausse des prix du pétrole. À l'exclusion de l'énergie et de l'alimentation, toutefois, l'indice de base a tout de même progressé de 3,4 %, les services de base excluant les loyers ayant progressé de 3,9 %. La mesure de la moyenne tronquée était plus modérée à 2,6 %, mais elle est toujours un peu trop élevée, l'indice médian s'établissant à 3,1 %. De plus, les variations annualisées sur six mois et sur trois mois pour toutes les mesures susmentionnées ont augmenté à un rythme un peu plus rapide que leurs fluctuations annuelles, soit l'incarnation même de la persistance.

Veuillez noter que les mises à jour annuelles apportées aux comptes économiques nationaux auront lieu le 30 septembre, ce qui aura une incidence sur l'IPC des ménages pour le mois d'août, les dernières révisions remontant au début de 2021. Des changements de méthode sont imminents pour les sous-indices des prix en ce qui concerne les services de gestion de portefeuille et de conseils en placement, les services juridiques ainsi que pour les logiciels et les accessoires informatiques. On soutient que ces changements pourraient réduire de 0,2 point de pourcentage le taux d'inflation de base actuel de 3,4 % sur 12 mois (qui demeure encore trop élevé). Par ailleurs, un sondage de la Fed de New York a conclu que « d'autres répercussions sur les prix au détail découlant des droits de douane sont à prévoir », car (séparément) de nouveaux droits de douane imposés en vertu de l'article 301 se profilent à l'horizon. Plus les prix du pétrole demeurent élevés (et puisque le récent cessez-le-feu a essentiellement pris fin), plus il y a de chances qu'ils exercent des pressions à la hausse sur d'autres prix ainsi que sur les attentes d'inflation.

Par ailleurs, l'économie a progressé à un rythme annuel de 2,7 % sur 12 mois au premier trimestre, soit un taux supérieur à son potentiel de croissance (les prévisions consensuelles des décideurs à l'égard de la croissance potentielle s'établissant entre 1,8 % et 2,0 %). Pour compliquer les choses, le secteur de l'habitation et les dépenses en immobilisations des entreprises (à l'exception

du trio constitué des logiciels, du matériel informatique et des périphériques, ainsi que des centres de données) ont reculé de 5,5 % et de 2,0 %, respectivement, ce qui donne à penser que les taux d'intérêt sont suffisamment élevés pour nuire. Le reste de l'économie (y compris le trio de dépenses en immobilisations liées à l'IA ainsi que l'effet de richesse connexe qui stimule la consommation des ménages) croît toutefois à un rythme de 3,6 %, soit environ le double de son potentiel, malgré les taux d'intérêt actuels qui ne semblent guère freiner l'activité.

Parallèlement, il existe également une dichotomie sur le marché de l'emploi. L'emploi mesuré par une enquête auprès des entreprises a augmenté au cours de cinq des six derniers mois, pour un gain cumulatif de 552 000. Cependant, l'emploi mesuré par l'enquête auprès des ménages a reculé au cours de cinq des six derniers mois pour atteindre une perte totale de 1,7 million, soit le pire résultat semestriel depuis la fin de la pandémie et, avant cela, la Grande Récession. En raison de la diminution de la population active de 2,1 millions de personnes (la plus forte baisse semestrielle de l'histoire, à l'exception de 2020), le taux de chômage a légèrement baissé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 4,2 % (ce qui est conforme à la prévision médiane du FOMC pour le taux neutre).

Il existe ici de nombreux courants croisés qui incitent la Fed à faire preuve de prudence dans sa politique monétaire, et nous en ajoutons un de plus. D'ici la fin de l'année, la plupart des cinq nouveaux groupes de travail de la Fed devraient avoir terminé leurs analyses et formulé des recommandations. Ils examinent (1) les communications de la Fed; (2) la politique de la Fed en matière de bilan; (3) la dépendance aux sources de données existantes; (4) la productivité et les emplois; et (5) les cadres d'inflation de la Fed. Il est possible que les décisions politiques jugées appropriées aujourd'hui ne le soient pas autant d'ici le tournant de l'année. À moins que l'évolution des données (et d'autres événements) ne soit sans équivoque convaincante, nous estimons que la Fed maintiendra une approche attentiste, une posture qui pourrait perdurer jusque tard dans l'année prochaine. Nous prévoyons des réductions de taux de 50 points de base (pdb) au dernier trimestre de 2027, une fois que l'inflation se sera suffisamment calmée et que les taux directeurs auront atteint leur fourchette neutre.

Banque du Canada (gracuseté de Benjamin Reitzes) : L'annonce de la politique monétaire de la Banque du Canada (BdC) du 15 juillet ne devrait pas apporter de surprises, car on s'attend à ce que le taux directeur reste stable à 2,25 % pour la sixième réunion de suite. La BdC a clairement indiqué que les obstacles qui empêchent un changement de politique, dans un sens ou dans l'autre, sont assez élevés actuellement. Les craintes d'une remontée de l'inflation ont été plus préoccupantes au cours des derniers mois en raison de la flambée des prix de l'énergie provoquée par la guerre. Les prix du pétrole sont toutefois désormais bien en deçà des sommets atteints, même si les hostilités se sont intensifiées de nouveau cette semaine. Les données économiques se sont récemment améliorées à la suite d'une série de résultats décevants. Ces facteurs donneront à la BdC la marge de manœuvre nécessaire pour éviter de devoir réduire de nouveau le taux directeur, alors qu'un important écart de production persiste et que l'inflation sous-jacente est relativement maîtrisée, ce qui limite l'appétit pour des hausses de taux.

L'inflation est le seul mandat de la BdC, et l'accélération de l'indice des prix à la consommation (IPC) global au cours des trois derniers mois à plus de 3 % est préoccupante. Même si cette dynamique est en grande partie attribuable aux prix de l'énergie, les décideurs surveillent attentivement tout signe de transmission à l'ensemble du panier de l'IPC. Les mesures de l'inflation de base sont demeurées modérées pendant la flambée des prix de l'énergie, et le récent repli des prix du pétrole (même s'il s'est quelque peu inversé) devrait apaiser un tant soit peu les inquiétudes. Il pourrait cependant tout de même y avoir une certaine répercussion au cours des prochains mois, ce qui incitera les décideurs à surveiller prudemment les données. La flambée de l'inflation de 2021 à 2023 est encore bien présente à l'esprit du gouverneur Macklem, et il aimerait éviter presque à tout prix qu'elle se répète. Cette crainte a poussé la BdC à adopter un discours apparemment ferme au cours des derniers mois. Le contre-argument de l'inflation est centré sur l'écart de production persistant.

Le ralentissement de l'économie dans son ensemble pendant la majeure partie du premier semestre de cette année a contribué à empêcher la BdC de devenir trop ferme. Le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté au quatrième trimestre et au premier trimestre, ce qui a déclenché un discours sur une récession possible, même si la BdC (tout comme nous) l'a rapidement écarté en raison d'un manque d'ampleur et de profondeur. L'économie a tout de même éprouvé des difficultés au cours des 18 derniers mois, car l'incertitude commerciale brouille les perspectives. Malgré l'incertitude additionnelle découlant de la guerre avec l'Iran, la croissance du PIB devrait rebondir au deuxième trimestre et probablement plus qu'effacer la contraction observée aux trimestres précédents. Ne soyez pas surpris si les prévisions de la BdC pour le deuxième trimestre tournent autour de 2 % (BMO prévoit actuellement 1,8 %, tout en reconnaissant que le chiffre pourrait être plus élevé). C'est probablement suffisant pour maintenir l'écart de production stable entre -0,5 % et -1,5 %, comme c'est le cas depuis le Rapport sur la politique monétaire de

juillet 2025. Les capacités excédentaires persistantes de l'économie alimentent des pressions désinflationnistes, et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles les décideurs ne sont pas enthousiastes à l'idée de relever le taux directeur. Comme il n'y a pas de catalyseur évident à court terme pour favoriser un élan économique positif et que l'écart de production devrait permettre de contenir l'inflation sous-jacente, le taux directeur devrait rester inchangé jusqu'à l'année prochaine.

Taux obligataires : Les taux des obligations du Trésor à 10 ans se sont établis en moyenne à 4,47 % en juin, un niveau comparable à celui de mai (4,48 %), et s'établissent jusqu'à présent ce mois-ci à 4,51 %, soit légèrement à la hausse. Cette dernière hausse (si elle se maintient) serait le chiffre mensuel le plus élevé depuis janvier 2025 (4,63 %), lorsque le marché était le plus préoccupé par les conséquences des politiques de la nouvelle administration Trump sur l'inflation, la politique monétaire de la Fed et le déficit budgétaire. Les mêmes préoccupations sont de nouveau des facteurs, cette fois-ci en raison de la guerre en Iran et des prix du pétrole, ce qui se voit le mieux dans les cours de clôture quotidiens.

Juste avant le début de la guerre, le 28 février, les taux avaient clôturé à 3,97 %, pour une rare fois sous la barre des 4,00 %. Ils ont perdu 70 pdb pour s'établir à 4,67 % le 19 mai en raison des attentes et des risques d'inflation plus élevés, alimentés par la hausse des prix du pétrole (WTI >100 \$), ainsi que d'un profil moins positif (et plus risqué) prévu pour le taux directeur de la Fed. Alors que les prix du pétrole finissaient par reculer, notamment à la suite de l'annonce, le 17 juin, d'un accord entre les États-Unis et l'Iran, les taux étaient tombés à 4,38 % le 26 juin, le pétrole testant les niveaux d'avant la guerre (< 70 \$). Les deux ont cependant de nouveau progressé (les taux ayant clôturés hier au-dessus de 4,55 %), alors que les hostilités ont repris.

À l'avenir, même si l'accord entre les États-Unis et l'Iran est conclu et qu'un cessez-le-feu est respecté (ce qui est notre hypothèse de base), nous nous attendons à ce que les taux de rendement restent à l'intérieur d'une fourchette étroite plutôt que d'afficher une tendance à la baisse importante. Cela montre la dégradation des données fondamentales budgétaires, en partie en raison du financement de la guerre en Iran et des remboursements liés aux droits de douane. Il y a aussi l'incertitude persistante entourant la politique monétaire de la Fed, et ce, jusqu'à ce que nous obtenions plus de précisions sur la façon dont les perspectives de taux des décideurs seront influencées par les résultats des cinq groupes de travail. Une fois que la Fed aura de nouveau mis l'accent sur les réductions de taux (plus tard l'an prochain), les taux de rendement devraient se rapprocher davantage en moyenne de 4,25 %.

Par ailleurs, les écarts de taux des obligations canadiennes et américaines à 10 ans continuent de se négocier dans une fourchette à trois chiffres (-100 pdb ou plus négatif). Les investisseurs semblent pour l'instant satisfaits de ces écarts aussi élevés, peut-être en raison du rendement supérieur de l'inflation de base et de la sous-performance économique du Canada par rapport aux États-Unis, et à une situation budgétaire qui ne s'aggrave pas autant qu'au sud de la frontière. Nous nous attendons toutefois à ce que les écarts se resserrent progressivement à nouveau, d'autant plus que les baisses de taux de la Fed prévues pour l'année prochaine se profilent, tandis que la BdC maintient son taux directeur inchangé.

Dollar américain : Ces derniers temps, le dollar américain a été soumis à des variations dues aux incertitudes géopolitiques et économiques mondiales découlant du conflit en Iran, ainsi qu'aux fluctuations des prévisions de la Fed en matière de politique monétaire. Plus les risques perçus sont élevés, plus le billet vert profite de sa réputation en tant que valeur refuge; à l'inverse, il s'apprécie lorsque les attentes d'augmentation des taux se renforcent et vice versa. Selon l'indice du Wall Street Journal, après avoir atteint un creux d'après-guerre le 8 mai, la devise s'est redressée de 2,9 % (jusqu'au 8 juillet). Cela reflète le revirement (perçu comme) plus belliciste de la Fed lors de la réunion de juin, ainsi que la poursuite des tensions liées au conflit avec l'Iran, malgré les grandes lignes de l'accord conclu le mois dernier. On parle également d'un « phénomène lié à l'exceptionnalisme américain », car les investisseurs tirent parti de l'essor de l'intelligence artificielle (IA) aux États-Unis.

Le billet vert devrait au moins conserver ses gains récents (voire continuer à se renforcer progressivement) jusqu'à ce que le conflit avec l'Iran s'apaise à nouveau (avec un accord de paix en vigueur et un cessez-le-feu durable), ou jusqu'à ce que les hausses de taux de la Fed ne soient plus au centre des préoccupations du marché (ou que davantage de banques centrales à l'échelle mondiale se joignent au mouvement de resserrement monétaire). Ou bien, lorsque les investisseurs commenceront à se montrer moins optimistes quant à l'avenir de l'IA, en particulier, ou quant aux perspectives économiques et budgétaires des États-Unis, de manière générale.

Dollar canadien : Le huard reste sous pression, s'établissant en moyenne à 1,40 \$ CA (0,71 \$ US) en juin, soit son niveau le plus bas en sept mois. Jusqu'à présent en juillet, il se situe en moyenne autour de 1,42 \$ CA (0,70 \$ US). Un billet vert plus vigoureux

est le principal responsable, mais la combinaison de données économiques anémiques et de données modérées sur l'inflation de base au Canada n'a pas aidé. Par conséquent, la BdC est moins susceptible de maintenir son orientation belliciste, contrairement à la politique que pourrait adopter la Fed. Bien que le résultat du 1^{er} juillet concernant l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ait été conforme aux attentes, il donne le coup d'envoi à une série annuelle de négociations potentiellement difficiles, et cette incertitude pèsera sur l'économie canadienne dans un avenir prévisible. D'ailleurs, compte tenu de cette évolution et de notre récente révision de nos prévisions, qui reporte les baisses de taux de la Fed jusqu'à tard en 2027, nous avons revu nos prévisions à l'égard du dollar canadien. Nous prévoyons désormais que le huard se situera en moyenne à 1,40 \$ CA d'ici la fin de l'année (contre 1,35 \$ CA auparavant), et nous projetons une amélioration à 1,33 \$ CA d'ici la fin de 2027 (contre 1,30 \$ CA auparavant).

À l'étranger

Jennifer Lee, économiste principale

Lorsqu'on pense au détroit d'Ormuz ou de Malacca, aux canaux de Suez ou de Panama, ou aux détroits turcs ou danois, c'est la vulnérabilité du commerce mondial qui vient à l'esprit. Et pas seulement d'un point de vue géopolitique. Si vous vous trompez de quelques secondes seulement en manœuvrant un pétrolier dans ces voies navigables étroites, cela pourrait provoquer un énorme embouteillage, avec des répercussions à l'échelle mondiale. Rappelons-nous le navire Ever Given. Le même concept s'applique aux banques centrales. À une époque marquée par une inflation galopante, provoquée par la flambée des prix de l'énergie pendant la guerre en Iran, ne sachant ni combien de temps le conflit allait durer ni quelles seraient les répercussions de cette hausse des prix, les décideurs des banques centrales ont dû choisir entre relever les taux directeurs ou faire l'impasse sur le conflit. Une réaction trop précipitée pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur l'ensemble de l'économie.

Avec le recul, on y voit toujours plus clair. Prenons l'exemple de la Banque centrale européenne (BCE). Son année a démarré sur une « bonne note », avec une inflation globale inférieure à la cible et une inflation sous-jacente légèrement supérieure. Puis, le monde a changé le 28 février et la BCE est devenue la première banque centrale du G7 à se resserrer en conséquence (+25 pdb pour s'établir à 2,25 %), et ce, même si pratiquement tous les membres du conseil des gouverneurs multipliaient les mises en garde au sujet d'un resserrement depuis des semaines. Le 11 juin, le jour même de l'augmentation du taux, le prix du baril de pétrole Brent s'établissait à 90,38 \$. Depuis, il a chuté à environ 70 \$, un niveau qui n'avait plus été touché depuis le début du conflit, le protocole d'entente du 17 juin ayant, dans l'ensemble, tenu ses promesses. Puis, à l'issue du sommet de l'OTAN, le président Trump a déclaré que le cessez-le-feu était « terminé » après que de nouvelles attaques eurent été menées contre des bases américaines. Cela permet à la BCE de maintenir sa posture prudente. Certes, les prix de l'énergie sont loin des sommets atteints après le début de la guerre, mais face à la perspective d'une reprise du combat, la banque centrale reste en alerte. Le procès-verbal de cette réunion de juin a révélé à quel point la banque centrale était préoccupée par l'inflation : le choc énergétique s'avérait plus persistant, les effets directs « s'étaient manifestés rapidement », les effets indirects devenaient de plus en plus visibles et généralisés, et bien que les effets de deuxième ordre ne transparaissaient pas encore dans les données, « les risques liés à ces effets augmentaient à mesure que la durée du choc s'allongeait ». Bien entendu, il est rassurant de constater que l'inflation a chuté en juin à son plus bas niveau en trois mois, soit 2,8 %, par rapport au sommet sur trente-deux mois de 3,2 % atteint en mai, mais il ne faut jamais considérer les chiffres d'un seul mois comme une tendance. Par ailleurs, la situation pourrait rester tendue, puisque le taux de chômage dans la zone euro s'est maintenu à un creux record de 6,2 % en mai (ce que nous considérerons comme une bonne nouvelle pour l'économie) et que, pour l'instant, le cessez-le-feu est « terminé ». Il faudra surveiller l'évolution de l'inflation en juillet et la poursuite des négociations avec l'Iran pour savoir si un « épisode isolé » se produira. Pour le moment, une hausse en septembre reste tout à fait d'actualité, même si l'incertitude pèsera sur l'euro, qui pourrait très bien stagner au deuxième semestre de l'année.

La Banque d'Angleterre se trouve confrontée à un défi un peu plus difficile à relever, compte tenu des nombreuses divergences d'opinions au sein du comité de la politique monétaire. Lors de sa première réunion, quelques semaines après le début de la guerre en Iran, le comité a adopté sa première résolution à l'unanimité depuis septembre 2021 (maintenir le statu quo). Depuis, le nombre de partisans d'une hausse de son taux directeur a légèrement augmenté, passant de un à deux, bien que le

gouverneur Bailey ait déclaré qu'il était prêt à tolérer temporairement une inflation supérieure à la cible et que « la réduction du taux directeur n'était pas à l'ordre du jour pour le moment ». Il n'en reste pas moins qu'il serait exagéré de qualifier la Banque d'Angleterre de « belliciste », malgré les déclarations de l'économiste en chef Huw Pill et de Megan Greene, qui souhaitent tous deux relever le taux directeur en juin. Le pays fait face à un ralentissement de la croissance économique (le deuxième trimestre ayant commencé sur des bases faibles), mais les directeurs d'achat ont au moins signalé des pressions sur les prix plus modérées en juin. Et puis, il y a l'incertitude politique qui règne autour du 10 Downing Street : qui sera le prochain ministre des Finances, et respectera-t-il les limites budgétaires fixées? Laurence Mutkin, directeur général et chef, Stratégie des taux, EMOA, continue d'être convaincu que la Banque d'Angleterre maintiendra le statu quo cette année.

La Banque de réserve d'Australie a commencé à relever son taux directeur au début de février, étant donné que l'inflation avait augmenté « considérablement » au deuxième semestre de 2025 et qu'elle devait rester au-dessus de la cible « pendant un certain temps ». C'était avant le début de la guerre en Iran. L'inflation intérieure, conjuguée à la hausse des prix de l'énergie, a entraîné deux nouvelles hausses du taux directeur, ce qui a permis à la banque centrale d'être « bien placée pour réagir à l'évolution de la situation » et lui a laissé « une marge de manœuvre pour adopter une approche attentiste et voir comment les choses évoluent ». Si les rapports sur l'IPC de juin et du deuxième trimestre, qui doivent être publiés le 29 juillet, continuent de montrer des pressions inflationnistes, il faut s'attendre à une hausse du taux directeur de 25 pdb en août, pour atteindre 4,60 %. La Banque de réserve de Nouvelle-Zélande a également relevé son taux directeur pour la première fois en trois ans et a averti que de nouvelles mesures de resserrement étaient « probables », même si le « moment où elles seront mises en œuvre reste très incertain ».

La Banque du Japon a été, sans aucun doute, la seule banque centrale à avoir resserré sa politique monétaire de façon graduelle, mais constante depuis 2024. Elle a marqué une pause au début de 2026, freinée d'abord par des facteurs politiques (en raison de la victoire électorale écrasante de la première ministre Takaichi et des prévisions de dépenses budgétaires importantes), puis par la guerre en Iran. Mais le conseil des gouverneurs (à l'exception du gouverneur Ueda, alité à l'hôpital) a repris son programme de hausse du taux directeur en juin, augmentant le taux de financement à un jour de 25 pdb pour l'amener à son plus haut niveau depuis 31 ans, soit « environ 1,00 % ». Il a également averti qu'il « continuerait de relever » son taux, compte tenu du risque que l'IPC de base reste au-dessus de la cible. Il a également été prévu de réduire les achats mensuels d'obligations d'État japonaises, les faisant passer d'environ 2 700 milliards de yens par mois au cours du trimestre en cours à environ 2 000 milliards de yens par mois en avril 2027, tout en prévenant que s'il y a une « hausse rapide des taux d'intérêt à long terme », la Banque du Japon ferait preuve de « souplesse » et adapterait sa politique, peut-être en achetant davantage d'obligations d'État japonaises. Elle ne souhaite pas donner l'impression d'être « à la traîne », mais elle tient tout de même à garantir la stabilité du marché obligataire. Malgré ce biais restrictif et les mises en garde de la ministre des Finances, qui a affirmé être prête à prendre des « mesures audacieuses » alors que le yen touchait à ses plus bas niveaux en 40 ans, la devise japonaise peine à se redresser. Il faut s'attendre à une nouvelle hausse du taux directeur, probablement en septembre, avec un risque que la Banque intervienne plus tôt. Nous nous attendons à ce que le yen s'apprécie légèrement pour atteindre 156 ¥ d'ici la fin de l'année, compte tenu du resserrement de la politique monétaire lié à la hausse de la croissance des salaires, ainsi que de la perspective d'une intervention sur le marché des changes en raison de la faiblesse injustifiée du yen et de son incidence sur la facture d'importation d'énergie. Toutefois, notre patience commence à s'épuiser.

Taux de change prévus

(devise locale, vis-à-vis du dollar US : moyennes)	Actuel 2026 Juin	Prévisions 2026						2027			
		2026 Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4
Dollar canadien											
\$ CAN/\$ US	1,40	1,42	1,42	1,41	1,41	1,40	1,40	1,39	1,37	1,35	1,34
\$ US/\$ CAN ¹	0,713	0,704	0,706	0,708	0,710	0,712	0,714	0,720	0,729	0,739	0,749
Pondéré en fonction des échanges	111,5	110,4	110,6	110,8	111,0	111,2	111,4	112,1	113,2	114,4	115,6
Dollar US											
Pondéré en fonction des échanges ²	120,1	120,8	120,5	120,3	120,0	119,8	119,5	119,0	118,3	117,5	116,8
Monnaies européennes											
Euro ¹	1,15	1,14	1,14	1,14	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,17	1,18
Danemark (couronne)	6,49	6,55	6,55	6,55	6,50	6,50	6,50	6,45	6,45	6,40	6,35
Norvège (couronne)	9,58	9,80	9,80	9,75	9,75	9,75	9,75	9,70	9,65	9,55	9,50
Suède (couronne)	9,52	9,65	9,65	9,65	9,60	9,60	9,60	9,55	9,50	9,45	9,40
Suisse (franc)	0,80	0,81	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,79	0,78	0,78
R.-U. (livre sterling) ¹	1,33	1,33	1,34	1,34	1,34	1,34	1,34	1,34	1,35	1,35	1,36
Monnaies asiatiques											
Chine (yuan)	6,78	6,79	6,78	6,77	6,77	6,76	6,75	6,75	6,74	6,73	6,72
Japon (yen)	161	160	159	158	158	157	156	155	154	153	152
Corée (won)	1 529	1 520	1 515	1 510	1 510	1 505	1 505	1 500	1 500	1 500	1 495
Inde (roupie)	95,0	95,0	94,9	94,7	94,6	94,4	94,3	94,2	94,1	94,0	93,9
Singapour (dollar)	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28
Malaisie (ringgit)	4,06	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05
Thaïlande (baht)	32,9	33,3	33,2	33,2	33,1	33,1	33,0	33,0	33,0	32,9	32,9
Philippines (peso)	61,2	61,4	61,3	61,2	61,1	61,1	61,0	60,9	60,9	60,8	60,7
Taiwan (dollar)	31,6	32,1	32,0	32,0	32,0	31,9	31,9	31,9	31,8	31,8	31,8
Indonésie (rupiah)	17 890	17 970	17 950	17 925	17 900	17 875	17 850	17 840	17 820	17 800	17 780
Autres monnaies											
Australie (dollar) ¹	0,703	0,695	0,696	0,697	0,698	0,699	0,700	0,703	0,708	0,713	0,718
N.-Z. (dollar) ¹	0,578	0,570	0,571	0,572	0,573	0,574	0,575	0,578	0,581	0,585	0,589
Mexique (peso)	17,38	17,50	17,45	17,40	17,35	17,30	17,25	17,15	16,95	16,75	16,55
Brésil (real)	5,12	5,15	5,10	5,10	5,05	5,05	5,00	4,95	4,90	4,85	4,75
Afrique du Sud (rand)	16,4	16,3	16,2	16,2	16,1	16,1	16,0	16,0	15,9	15,8	15,8
Taux croisés											
Vis-à-vis du dollar canadien											
Euro (C\$/€)	1,62	1,62	1,62	1,62	1,61	1,61	1,61	1,60	1,59	1,58	1,57
R.-U. (livre sterling) (C\$/£)	1,87	1,90	1,89	1,89	1,88	1,88	1,88	1,86	1,85	1,83	1,81
Japon (yen) (¥/C\$)	115	113	112	112	112	112	111	112	113	113	114
Australie (dollar) (C\$/A\$)	0,99	0,99	0,99	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	0,97	0,97	0,96
Vis-à-vis de l'euro											
R.-U. (livre sterling) (£/€)	0,86	0,85	0,85	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,87
Japon (yen) (¥/€)	185	182	182	181	181	180	179	179	179	179	179

¹ (\$ US par unité monétaire locale); ² indice général de la Réserve fédérale

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Taux d'intérêt prévus

(% : moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2026	2026	2027								
	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4
Canada											
Taux cible à 1 jour (fin de période)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Taux cible à 1 jour	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
CORRA ²	2,29	2,28	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Bon à 3 mois	2,27	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
6 mois	2,34	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35
1 an	2,54	2,55	2,55	2,50	2,50	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Obligation à 2 ans	2,79	2,85	2,75	2,70	2,65	2,55	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
3 ans	2,89	2,95	2,90	2,85	2,85	2,80	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
5 ans	3,06	3,15	3,10	3,10	3,05	3,05	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
7 ans	3,20	3,30	3,30	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
10 ans	3,42	3,55	3,55	3,55	3,55	3,50	3,50	3,50	3,50	3,45	3,50
30 ans	3,82	3,95	3,95	3,95	3,90	3,90	3,90	3,90	3,85	3,85	3,90
Taux préférentiel	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45
États-Unis											
Taux cible des fonds fédéraux (fin de période)	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
Taux cible des fonds fédéraux	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,60	3,33
EFFR ³	3,63	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,60	3,33
SOFR ⁴	3,63	3,60	3,59	3,60	3,61	3,61	3,61	3,61	3,61	3,59	3,32
Bon à 3 mois	3,81	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,45
6 mois	3,87	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,95	3,55
1 an	3,91	4,05	4,05	4,05	4,00	4,00	3,95	3,90	3,80	3,70	3,45
Obligation à 2 ans	4,11	4,20	4,20	4,20	4,15	4,05	4,00	3,85	3,65	3,45	3,30
3 ans	4,15	4,20	4,20	4,20	4,15	4,10	4,05	3,95	3,80	3,65	3,55
5 ans	4,21	4,30	4,30	4,30	4,25	4,20	4,15	4,10	3,95	3,85	3,75
7 ans	4,33	4,40	4,40	4,40	4,40	4,35	4,30	4,25	4,15	4,05	4,00
10 ans	4,47	4,55	4,55	4,55	4,50	4,50	4,45	4,40	4,35	4,25	4,25
30 ans	4,95	5,05	5,05	5,05	5,00	5,00	4,95	4,90	4,85	4,75	4,75
Taux préférentiel	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,73	6,46
Autres pays du G7											
BCE – facilité de dépôt ¹	2,25	2,25	2,25	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Allemagne – oblig. d'État à 10 ans	2,97	2,95	3,05	3,15	3,25	3,35	3,45	3,35	3,25	3,10	2,95
Taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre ¹	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75
SONIA ⁵	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73
R.-U. – oblig. d'État à 10 ans	4,82	4,80	4,85	4,95	5,00	5,10	5,15	5,05	4,95	4,80	4,65
Banque du Japon – 1 jour ¹	1,00	1,00	1,00	1,25	1,25	1,25	1,25	1,50	1,50	1,75	1,75
Japon – oblig. d'État à 10 ans	2,65	2,77	2,74	2,70	2,67	2,63	2,60	2,58	2,56	2,53	2,51

¹ fin de période; ² Canadian Overnight Repo Rate Average; ³ Effective Fed Funds Rate; ⁴ Secured Overnight Financing Rate;

⁵ Sterling Overnight Index Average

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Déclaration générale

BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier pour les services de vente en gros de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A. (membre de la FDIC), de Bank of Montreal Europe p.l.c. et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., pour les services de courtage institutionnel de BMO Capital Markets Corp. (membre de la FINRA et de la SIPC) et les services d'agence de courtage de Clearpool Execution Services, LLC (membre de la FINRA et de la SIPC) aux États-Unis, et pour les services de courtage institutionnel de BMO Nesbitt Burns Inc. (membre d'Organisme canadien de réglementation des investissements et membre du Fonds canadien de protection des épargnants) au Canada et en Asie, de Bank of Montreal Europe p.l.c. (autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland) en Europe et de BMO Capital Markets Limited (autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni et en Australie. BMO ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. La Banque de Montréal ou ses filiales (« BMO Groupe financier ») offrent des services de prêt ou d'autres services rémunérés à de nombreuses sociétés couvertes par BMO Marchés des capitaux. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par BMO Marchés des capitaux à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO Marchés des capitaux ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations présentées dans ce document ne doivent pas servir de ressource principale pour prendre des décisions de placement et, chaque client ayant ses propres objectifs, ne doivent pas être considérées comme des conseils visant à répondre aux besoins de placement particuliers des investisseurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris de marchandises, de titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière de placement ou une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération. Chaque investisseur devrait envisager d'obtenir un avis indépendant avant de prendre une décision financière. Ce document contient seulement des renseignements d'ordre général et ne tient pas compte des besoins, de la situation financière ou des objectifs de placement particuliers des investisseurs. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent acheter de leurs clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés dans le présent document à titre de contrepartiste. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants ou employés peuvent détenir des positions acheteur ou vendeur sur de nombreux titres dont il est question dans le présent document, sur des titres connexes ou sur des options, contrats à terme ou autres produits dérivés desdits titres. Le lecteur doit supposer que BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts et ne doit pas s'appuyer sur ce seul document pour évaluer s'il est pertinent de vendre ou d'acheter des titres des émetteurs mentionnés dans celui-ci.

Accessibilité de la recherche économique : Nos publications sont diffusées par courriel et peuvent également être consultées sur notre site Web à l'adresse <https://economics.bmo.com>. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

Autres sujets

Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. BMO Marchés des capitaux ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent.

Aux résidents de l'Australie : BMO Capital Markets Limited et la Banque de Montréal sont dispensées de l'exigence d'obtenir un permis pour la prestation de services financiers en Australie en vertu de la *Corporations Act* à l'égard des services financiers qu'elles offrent aux investisseurs professionnels (*wholesale investors*) (selon la définition donnée dans cette loi) et sont réglementées par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni en vertu des lois du Royaume-Uni, et la succursale de Hong Kong de la Banque de Montréal est autorisée et réglementée par l'autorité monétaire de Hong Kong et la Commission des opérations sur titres et opérations à terme en vertu des lois de Hong Kong, qui diffèrent des lois australiennes. Le présent document est réservé aux clients professionnels (*wholesale clients*) (selon la définition donnée dans la *Corporations Act 2001*), aux clients professionnels et contreparties admissibles (selon la définition donnée à l'annexe II de la directive MIF II), et aux investisseurs professionnels (*professional investors*) (selon la définition donnée dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient.)

Aux résidents du Canada : BMO Nesbitt Burns Inc. fournit ce document aux résidents du Canada et endosse la responsabilité de son contenu, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus. Tout résident du Canada désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Inc.

Aux résidents des pays membres de l'Union européenne (« UE ») : Dans un pays membre de l'UE, le présent document est publié et distribué par Bank of Montreal Europe plc, autorisée et réglementée en Irlande et exerçant ses activités dans toute l'Union européenne en vertu des modalités du passeport européen. Le présent document est réservé aux clients professionnels et aux contreparties admissibles, comme indiqué à l'annexe II de la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE (« directive MIF II »).

Aux résidents du Royaume-Uni : Au Royaume-Uni, ce document est publié par BMO Capital Markets Limited, autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné à l'usage (i) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme il est indiqué à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Order ») ou (ii) des entités fortunées mentionnées aux alinéas 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes les personnes appelées collectivement « personnes admissibles »), et ne peut être publié ou remis qu'à celles-ci. Le contenu de ce rapport n'est pas destiné à l'usage des particuliers, et ne peut être publié ou remis à ceux-ci.

Aux résidents de Hong Kong : À Hong Kong, ce document est publié et distribué par la Banque de Montréal. La Banque de Montréal (société à responsabilité limitée constituée au Canada) est une institution autorisée en vertu de l'ordonnance sur les banques (Banking Ordinance) et une institution enregistrée auprès de la Commission des opérations sur titres et opérations à terme (n° AAK 809) habilitée à réaliser des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 4 (conseils en matière de valeurs mobilières) conformément à l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) (chapitre 571 des lois de Hong Kong). Le présent document n'a pas été revu ni approuvé par les autorités de réglementation de Hong Kong. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé, transmis ou distribué à Hong Kong, sauf dans les cas suivants : a) les renseignements sont transmis à des investisseurs professionnels (*professional investors*), tels que définis dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient; ou b) les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public à Hong Kong.

Aux résidents d'Israël : BMO Marchés des capitaux n'est pas autorisée en vertu de la loi *Regulation of Investment Advice, Investment Marketing and Portfolio Management of 1995* (« Advice Law ») et ne souscrit pas l'assurance exigée par cette loi. Le présent document doit uniquement être distribué aux clients admissibles (comme définis dans la loi susmentionnée) et aux investisseurs admissibles en vertu de l'*Israeli Securities Law of 1968*. Le présent document constitue une analyse et rien ne garantit que les hypothèses ou les estimations présentées se concrétiseront.

Aux résidents de la Corée : Le présent document vous est fourni gratuitement à des fins de commodité seulement. Les renseignements qu'il contient sont des renseignements factuels qui ne reflètent pas l'opinion ou le jugement de BMO Marchés des capitaux. Ces renseignements ne constituent pas une offre, une sollicitation ou un conseil en placement relatif aux produits de placement financiers dont il est question dans le présent document.

Aux résidents du Japon : Le présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation du Japon. Il est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation d'achat ou une recommandation relative à un titre quelconque, ni une offre de services de gestion de placements, de conseil ou autres au Japon. Aucun titre ne peut être offert ou vendu au Japon au moyen du présent document ou de tout autre document, sauf aux institutions financières admissibles, au sens du paragraphe (i) de l'article 17-3 de l'ordonnance du gouvernement portant application de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs (*Kinyu Shohin Torihiki Ho Sekou Rei*). Sauf indication contre, les titres pouvant vous être offerts ne sont pas et ne seront pas inscrits au Japon aux termes de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs.

Aux résidents de Taïwan : Le présent document ne constitue pas un conseil en placement ni une offre publique de produits de placement destinés aux investisseurs de Taïwan. Il est réservé aux investisseurs de Taïwan qui ont le droit d'investir dans des produits de placement aux termes des lois et règlements pertinents de Taïwan, sous réserve des restrictions à la vente énoncées dans ces lois et règlements. BMO Marchés des capitaux ne détient pas ni ne se procurera les permis requis à Taïwan pour offrir des titres et des services de placement. Aucun placement de titres n'a été ni ne sera inscrit ou déposé auprès de la Commission financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation, ni approuvé par celle-ci, aux termes des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan; de plus, aucun titre ne peut être émis, offert ou vendu à Taïwan au moyen d'un appel public à l'épargne, ou dans le cadre d'un placement exigeant une inscription ou un dépôt auprès de la Commission de surveillance financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation de Taïwan, ou une approbation de sa part, en vertu des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan. Aucune personne ni entité de Taïwan n'a été autorisée à offrir ou vendre les titres à Taïwan.

Aux résidents de la République populaire de Chine : Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taïwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Le présent document peut ne pas être distribué ou publié en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.

Aux résidents de Singapour : Le présent document est préparé à des fins de diffusion générale. Il ne constitue pas et n'a pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des résidents de Singapour. Vous devriez demander conseil à un conseiller financier au sujet de la convenance des produits de placement, en tenant compte de vos objectifs de placement, de votre situation financière et de vos besoins particuliers, avant de vous engager à acheter le produit de placement. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'autorité monétaire de Singapour (MAS). Par conséquent, il ne doit pas être transmis ou distribué, et les titres décrits aux présentes ne peuvent être offerts ou vendus ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, à des résidents de Singapour, sauf a) à un investisseur institutionnel ou à une personne admissible, selon la définition donnée dans les dispositions pertinentes de la Loi sur les valeurs mobilières et les opérations à terme de Singapour (SFA) et conformément à celles-ci, ou b) aux termes de toute autre disposition applicable de la SFA et conformément à celle-ci.

Aux résidents de Thaïlande : Le contenu de ce document est destiné exclusivement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° Gorkor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.

Aux résidents des États-Unis : BMO Capital Markets Corp. fournit ce document aux résidents des États-Unis et endosse la responsabilité de son contenu, sauf en ce qui concerne les titres de la Banque de Montréal. Il est entendu que le présent document est strictement confidentiel et qu'il ne doit pas être republié, retransmis, distribué ou divulgué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, sur papier ou sous forme électronique et par quelque moyen que ce soit, sauf avec le consentement écrit préalable de BMO Marchés des capitaux. De plus, vous ne devez pas utiliser (ni permettre à un tiers d'utiliser) ces documents en tout ou en partie, pour le développement d'un programme logiciel, d'un modèle, d'un algorithme, d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative ou de tout autre contenu dérivé, y compris, mais sans s'y limiter : la formation ou l'utilisation de ces documents dans le cadre du développement ou du fonctionnement d'un système d'apprentissage automatique ou d'intelligence artificielle (IA) (y compris toute utilisation de ces documents à des fins de formation, de perfectionnement ou d'ancrage du système d'apprentissage automatique ou d'IA ou dans le cadre d'une génération augmentée de récupération).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SUR DEMANDE

BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur intégré de services financiers qui offre tout un éventail de produits dans les domaines des services bancaires aux particuliers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services de banque d'affaires et des services aux sociétés. Au Canada, BMO sert les particuliers par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns. Aux États-Unis, elle sert les particuliers et les entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank N.A. (membre FDIC). Les services de banque d'investissement et les services bancaires aux entreprises sont fournis au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal aux États-Unis, au Canada et partout ailleurs. ^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal aux États-Unis et au Canada. © BMO CAPITAL MARKETS CORP., 2026. Membre de BMO Groupe financier